

Toulouse, le 24 Juin 2015

Association Deux Pieds Deux Roues

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Julien Savary délégué régional Tél.: 06 33 59 03 35 j-savary@wanadoo.fr

Objet : Demande d'achèvement de la liaison cyclable continue et sécurisée entre Vabres-l'Abbaye et Saint-Affrique, avec traversée sécurisée de la RD999.

À M. Alain Fauconnier, président
de la Communauté de Communes du Saint-Affricain

Monsieur le Président,

Nous agissons pour la création de la Véloroute vallée du Tarn- Causse du Larzac- Sud Cévennes-Méditerranée (V85) (420km), qui reliera Montauban à Quissac. Elle constituera un aménagement important pour faciliter les déplacements locaux des habitants à bicyclette, et pour développer le tourisme à vélo.

Cette Véloroute traversera votre Communauté de Communes, et elle pourra être de grande qualité car elle pourra emprunter deux aménagements que votre Communauté de communes a déjà réalisés :

= la Voie Verte de St-Affrique (ancienne gare) à St-Jean-d'Alcapiès (8km) ;
= la piste cyclable parallèle à la RD999 entre Vabres-l'Abbaye et St-Affrique, qui relie Vabres-l'Abbaye, va passer sous le pont de la D999 au bord du Dourdou, et continue en parallèle à la RD999 dans la zone d'activités jusqu'à l'entrée de St-Affrique, au niveau du Centre d'exploitation des Routes du Conseil Départemental (longueur : environ 2km). La piste cyclable se termine au bord de la RD999, juste après l'entrée de la zone commerciale (Intermarché, Adil, ...), au niveau du Centre d'exploitation des Routes du Conseil Départemental et du magasin Toupargel.

De l'autre côté de la RD999, l'emprise de l'ancienne voie ferrée est disponible pour créer un bel itinéraire cyclable de 2km en suivant successivement 600m sur une petite route, 600m sur un chemin en terre, et 800m sur une petite rue qui emprunte un tunnel éclairé, et aboutit à la place de la Vernière, toute proche du centre-ville (la Mairie est à moins de 800m).

Il suffit donc de créer une traversée sécurisée de la RD999 à la fin actuelle de la piste cyclable venant de Vabres-l'Abbaye, et d'aménager les 2kms suivant dans Saint-Affrique, pour aménager une liaison continue de 7km entre les deux villes.

Par ce courrier, la Délégation Régionale de l'AF3V vous demande de créer une liaison cyclable continue et sécurisée de 7km entre Vabres-l'Abbaye et Saint-Affrique centre-ville, avec les travaux suivants :

= 1- Sécurisation de la traversée de la RD999 à Saint-Affrique, à la fin de la piste cyclable (au niveau du magasin Toupargel). Cela est possible :

= soit par création d'une passerelle piétons-cyclistes sur le RD999, avec rampe côté Vabres, et accès direct à la petite route qui existe côté St-Affrique ;

= soit par création d'un rond-point sur la RD999, 200m avant la fin de la piste cyclable, car ce rond-point serait utile pour sécuriser l'accès des véhicules automobiles à la zone d'activité (Intermarché, Aldi, ...). La piste cyclable pourrait traverser la RD999 sur un côté du rond-point, avec une traversée piétons-cyclistes en deux temps (passage piétons en deux parties avec refuge central), et être prolongée de l'autre côté de la RD999 sur 200m.

= 2- Aménagement d'une liaison cyclable sécurisée entre la traversée de la RD999 et le centre-ville de St-Affrique (2km), ce qui nécessite d'améliorer le revêtement du chemin en terre existant (pose d'un revêtement en dur sur 600m), la limitation de vitesse des véhicules à moteur sur les parties empruntant des rues (création de zone 30km/h), et la pose d'un jalonnement.

Nous soulignons que la création de cette liaison cyclable présente l'intérêt d'être à l'abri des futures inondations, ce qui garantit que les investissements réalisés seront pérennes.

Nous écrivons simultanément au Conseil Départemental de l'Aveyron pour lui demander de co-financer et réaliser en maîtrise d'ouvrage la traversée piétons-cycles sécurisée de la RD999 à St-Affrique.

Nous espérons que la Communauté de Communes du Saint-Affricain, qui est à ce jour la seule collectivité locale de l'Aveyron à avoir aménagé deux tronçons de la future Véloroute V85, décidera d'achever son projet de liaison cyclable continue entre Vabres-l'Abbaye et Saint-Affrique.

Ce serait une grande avancée pour les habitants, et pour la Véloroute.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien SAVARY
Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Copie à : M. Jean-Claude Luche, président du Conseil Départemental de l'Aveyron